

# > INTERNAT DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE FAVRE



Au sein de l'internat, dans les écoles et le quartier, différentes formes d'accompagnement individuel ou collectif sont possibles.

- > Accompagnement éducatif, scolaire
- > Accompagnement médical, social, soins orthophoniques et suivis psychologiques
- > Organisation d'activités sportives ou culturelles

Situé à la Croix-Rousse, l'internat municipal A. FAVRE, accueille, à la demande des parents, 60 enfants prioritairement scolarisés en primaire, qui rencontrent des difficultés scolaires, éducatives et/ou sociales.

Dès 2005, l'internat Favre est inscrit dans le Projet de Réussite Éducative Lyonnais. A ce titre, un certain nombre de places est réservé pour les enfants résidants ou scolarisés dans les territoires prioritaires de la ville de Lyon.

L'action de l'internat est une action éducative. Elle ne se substitue pas à une mesure judiciaire ou administrative ni à une orientation en secteur spécialisé. Les enfants sont scolarisés dans les établissements des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements de Lyon et de Caluire.

Les parents sont associés de fait au projet personnalisé de leur enfant.

## Principaux objectifs

### > Mettre en œuvre un parcours personnalisé

L'internat, sur la base d'un projet construit avec les parents, propose un accueil adapté à chaque enfant, dont le contenu est décliné dans un projet personnalisé. Il fait l'objet de bilans réguliers permettant d'apprécier les résultats obtenus et de réajuster les objectifs si besoin.

### > Offrir un environnement éducatif et pédagogique stimulant

L'équipe pluridisciplinaire de l'internat met à la disposition de chaque enfant et de ses parents des prestations favorisant la socialisation, la valorisation des potentiels et des réussites.

Du lundi au vendredi, hors périodes scolaires, les enfants sont accueillis au sein de 5 groupes de vie de 12 enfants encadrés par des éducateurs.

## > Contacts

Direction  
Tel. 04 78 29 88 98

Conseillère technique veille éducative  
Tel. 06 22 03 97 82

Adresse du site  
Internat Favre  
86 rue Chazière  
69004 Lyon

Accès  
Métro C, arrêt rue Hénon,  
Bus C18, arrêt pl. Flammarion  
Bus 40, arrêt rue d'Ypres

## Comment procéder pour l'admission d'un enfant à l'internat ?

1 Pour toute orientation à l'internat, les **assistantes sociales scolaires de la Ville de Lyon accompagnent** systématiquement les parents dans cette démarche, en lien avec les partenaires concernés.

2 La situation de l'enfant est examinée lors d'une **commission veille éducative**. L'objectif est d'affiner le **projet d'orientation à l'internat** (identification des difficultés, des potentialités, du mode d'accueil pressenti et possible...).

3 La Commission Veille Éducative émet un avis sur le projet d'orientation à l'internat. Dans un délai de 15 jours, l'équipe de l'internat donne sa décision quant à **l'admission de l'enfant**.

## > Établissements scolaires concernés

	Maternelles	Élémentaires	Groupes Scolaires	Collèges
1 <sup>er</sup> arr. quartier des Pentes	M. Servet R. Doisneau V. Hugo R. Dufy	M. Servet R. Doisneau V. Hugo Aveyron	Tables Claudiennes	F. Truffaut
3 <sup>e</sup> arr. quartier Moncey	P. Painlevé	P. Painlevé		R. Dufy
7 <sup>e</sup> arr. quartier Gerland	A. Briand	A. Briand		G. Rosset
7 <sup>e</sup> arr. quartier de la Guillotière	G. Dru	G. Dru		G. Clémenceau
8 <sup>e</sup> arr. quartier Langlet-Santy	J. Giono	J. Giono		H. Longchambon
8 <sup>e</sup> arr. quartier Mermoz	J. Mermoz A J. Mermoz B L. Pasteur O. de Gougues	J. Mermoz L. Pasteur		V. Grignard J. Mermoz
9 <sup>e</sup> arr. quartier Duchère	Les Dahlias Les Eglantines Les Fougères	Les Dahlias Les Fougères	Les Anémones Les Bleuets Les Géraniums	V. Schoelcher

design graphique : www.clementine-breed.fr - impression : - réalisation : /2011

## > Contacts Réussite Éducative

### > [www.caissedesecoles.lyon.fr](http://www.caissedesecoles.lyon.fr)

Renseignements PRE : 04 26 99 67 07

Territoires	Coordonnateurs PEL	Conseillères techniques sociales scolaires
1 <sup>er</sup>	04 72 10 10 12	06 22 03 97 82
9 <sup>e</sup>	04 37 49 73 90	
3 <sup>e</sup>	04 78 62 06 07	
7 <sup>e</sup>	04 37 28 39 81	06 66 90 51 90
8 <sup>e</sup>	04 72 78 51 41	

## PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE de LYON

Enseignants, travailleurs sociaux, infirmiers, puéricultrices, éducateurs, animateurs, psychologues... Vous rencontrez des enfants ou des adolescents fragilisés dans leur parcours éducatif.

Le Projet de Réussite Éducative (PRE), mis en place par la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005, permet de mobiliser et coordonner un collectif de professionnels pour construire des parcours personnalisés élaborés avec les parents, dans un cadre éthique et déontologique précis.



En partenariat avec :  
La Préfecture du Rhône  
Le Conseil Général du Rhône



## > UNE DÉMARCHE TERRITORIALE

### DES INSTANCES DE PROXIMITÉ

Une instance de réflexion et d'échanges de pratiques entre professionnels :

#### • Le groupe technique PRE

est constitué à l'échelle de chaque territoire. Il réunit l'ensemble des acteurs socio-éducatifs du territoire (mise en réseau, lisibilité des actions et champs de compétences des acteurs, actualisation et articulation des dispositifs, recherche de complémentarité).

Des instances d'analyse et de construction de parcours de réussite sont formalisées au sein des établissements scolaires et des arrondissements :

#### • Une Équipe de Réussite Éducative (ERE)

dans chaque établissement scolaire concerné, en direction d'enfants fragilisés.

#### • Une commission Veille Éducative (VE)

est organisée sur chaque territoire concerné, en direction d'enfants en risque de rupture scolaire et/ou sociale.

Ces instances ne se substituent pas à la responsabilité légale des institutions qui œuvrent dans le champ de la Protection de l'Enfance.

### UNE ÉTHIQUE POUR LES PROFESSIONNELS

L'appartenance au réseau des acteurs de la réussite éducative découle d'un mandat institutionnel et/ou d'un acte volontaire formalisé :

- > Lettre d'engagement visée par le supérieur hiérarchique,
- > Engagement des Conseils d'Administration des structures partenaires,
- > Convention...

Elle implique l'adhésion à des principes qui ont été érigés et validés en 2005 par les institutions partenaires de la démarche (Préfecture, Inspection Académique, Conseil Général, Ville de Lyon).

### DES PRINCIPES

- Considérer la personne à aider comme sujet et acteur
- Se reconnaître mutuellement entre professionnels membres du dispositif dans la richesse des savoirs, des champs d'intervention et des statuts
- Analyser sa propre pratique professionnelle au regard d'autres savoir-faire et savoir-être
- Veiller à mettre en œuvre un projet avec l'enfant et ses parents qui mettra en évidence les potentiels, capacités et ressources de chacun
- S'engager à mettre en œuvre les orientations ou actions qui auront été définies dans le projet
- Respecter le secret professionnel et médical
- Respecter le droit à la vie privée des personnes
- Veiller à la transmission des écrits aux personnes concernées

Les manquements à ces principes peuvent entraîner l'exclusion du membre de l'Équipe de Réussite Éducative ou de la Commission Veille Éducative et/ou l'arrêt de l'action engagée au titre du dispositif.

### PUBLIC CONCERNÉ

Le PRE s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans fragilisés dans leur parcours éducatif.

La priorité est donnée aux enfants et adolescents résidant dans des quartiers qui relèvent de la politique de la ville et scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire.

Un des principes fondateurs du PRE est de considérer le parent comme acteur de la réussite éducative de son enfant.

### ORGANISATION

A travers son Projet Éducatif Local (PEL), la Direction de l'Éducation de la Ville de Lyon pilote le PRE.

La gestion administrative et financière du projet est assurée par la Caisse des Écoles.

> La démarche est mise en œuvre par une conseillère technique et animée sur les territoires par les coordonnateurs PEL et les conseillères techniques du service social scolaire.



## > UN PARCOURS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Construire un parcours personnalisé pour l'enfant avec ses parents constitue l'enjeu central du Projet de Réussite Éducative. Il réunit l'ensemble des professionnels autour de la réussite de chaque enfant. Ce mode d'intervention s'appuie sur les compétences, potentialités des enfants et adolescents pour élaborer un parcours dans la durée et proposer des actions adaptées.

### L'ÉQUIPE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

L'Équipe de Réussite Éducative se mobilise autour d'enfants fragilisés pour mettre en place avec leurs parents les conditions de leur réussite.

Elle regroupe, *a minima*, l'ensemble des intervenants de l'école (enseignants, médecins, infirmiers, psychologues, rééducateurs, assistants sociaux, puéricultrices, intervenants particuliers).

L'animation de l'équipe est confiée à 2 ou 3 professionnels membres de l'équipe pédagogique et du service médico-social scolaire. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la démarche au sein de l'établissement scolaire.

### LA COMMISSION VEILLE ÉDUCATIVE

Cette commission se mobilise pour des enfants repérés en risque de rupture scolaire et/ou sociale. Elle propose, en présence des parents, de construire un projet global et s'appuie sur les compétences des professionnels du territoire concerné.

Il s'agit, à partir des difficultés existantes, de rechercher ensemble les facteurs de réussite de l'enfant et de sa famille.

Les commissions se déroulent généralement en mairie d'arrondissement.

Elle réunit les parents, le professionnel qui accompagne la famille, des membres permanents et des professionnels invités pouvant apporter leurs compétences. Elle est animée par la conseillère technique sociale scolaire du territoire.

## CONSTRUIRE UN PARCOURS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE AVEC...

### Mobiliser une Équipe de Réussite Éducative

1 Si vous identifiez un enfant ou un adolescent en situation de fragilité, vous pouvez proposer à ses parents qu'il intègre un parcours de réussite au sein de son établissement scolaire.

2 Vous contactez les animateurs de l'Équipe de Réussite Éducative de l'établissement où est scolarisé l'enfant afin de vérifier si la situation relève bien de cette instance.

3 Après accord des parents, l'animateur réunit les professionnels concernés.

4 L'équipe en lien avec les parents, pose un premier diagnostic et recherche des réponses adaptées. Ces réponses individuelles ou collectives prennent la forme d'un parcours personnalisé avec des objectifs à atteindre.

5 Un référent est désigné au sein de l'équipe. Interlocuteur privilégié de l'enfant et de ses parents, il les accompagne dans la mise en œuvre et le suivi de ce parcours.

6 Un bilan est réalisé. Il permet d'apprécier les résultats obtenus et de réajuster les objectifs et moyens proposés.

### Mobiliser une Commission Veille Éducative

1 Si vous identifiez un enfant ou un adolescent en risque de rupture scolaire et/ou sociale, vous pouvez proposer à ses parents d'inscrire sa situation en Commission Veille Éducative.

2 Vous contactez la conseillère technique du territoire afin de vérifier que la situation relève bien de cette instance.

En concertation avec elle :

- > vous fixez un objectif de travail
- > vous repérez le professionnel qui accompagne la famille dans la démarche
- > vous identifiez les professionnels participant à la commission

3 Après accord parental écrit, la conseillère technique veille éducative inscrit la situation en commission.

4 Les parents participent à la Commission Veille Éducative et élaborent avec les professionnels présents le parcours de leur enfant.

5 Un ou plusieurs référents sont désignés au sein de la Commission Veille Éducative. Interlocuteurs privilégiés de l'enfant et de ses parents, ils les accompagnent dans la mise en œuvre et le suivi de ce parcours.

6 Un bilan est réalisé. Il permet d'évaluer l'impact des actions mises en place. Si les objectifs ne sont pas atteints, d'autres pistes d'actions sont recherchées.



### QUELLES PLUS-VALUES POUR LES PROFESSIONNELS ?

Une méthodologie d'évaluation des parcours et des outils de suivi personnalisés

Une articulation des dispositifs

Une complémentarité des interventions

Une mise en réseau qui fédère les acteurs

Un regard positif sur les difficultés des enfants

Des parents, acteurs du projet de leur enfant